

cloche de la modeste chapelle prenait sa plus belle voix pour saluer leur arrivée.

Faisons-nous une idée de cette scène :

Il était quatre heures du soir, et par cette fin de décembre, le soleil n'éclairait plus que le faite des grands arbres, que le sommet des hauts rochers au milieu desquels sont disséminées les maisonnettes et les pauvres huttes. Le reste de la bourgade est envahi peu à peu par la marée montante de cet océan de ténèbres qui couvre déjà la Rivière-du-Sud, la ville de Montmagny constellée de ses lumières électriques, le Rocher de la Chapelle dont la grande croix se détache seule et flotte au-dessus de la nuit commençante, comme un ostensor dans la pénombre du sanctuaire. Dans les sentiers abrupts qui serpentent sur le flanc de la montagne, une foule émue circule avec empressement, et de maison en maison jette la bonne nouvelle. M. le curé Marois, avec son zèle d'apôtre, conduit Sa Grandeur au milieu de tout ce monde étonné et ravi. Les deux ministres de Dieu, se faisant humbles autant que généreux, pénètrent dans les misérables demeures, distribuant des bonnes paroles et réconfortant ces pauvres êtres déshérités au double point de vue moral et temporel.

La nuit se faisant plus épaisse, on se dirigea vers la chapelle. Le petit temple se remplit comme aux jours des grandes fêtes; on chanta un cantique à la Sainte Vierge; puis, après une touchante allocution de Monseigneur, l'on se dit adieu.

M. le Curé et Sa Grandeur revenaient en ville vers les six heures.

Ce petit village du « Rocher-à-Chaux, » autrefois un repaire de chemineaux faméliques, où il ne faisait pas toujours bon de s'aventurer, est devenu aujourd'hui, grâce aux soins incessants de celui qui préside si dignement aux destinées de notre belle paroisse, un séjour salubre. Le vice, la paresse, l'ivrognerie disparaissent rapidement de ce lieu qui semblait maudit à jamais. Sous l'action bienfaisante et créatrice d'un admirable apôtre, le bien croit là où fructifiait le mal. Un temple de Dieu s'élève comme gage de prise de possession *in aeternum*.

X.

(1) Traduit
cembre 1901.

Bel e

Un
muniç
« V
traitei
inscri
lée av

« Le
Québe
vraime
vive af
tale di
de pein
d'artist

« A c
patrie,
clairem
que le
à l'éduc
n'a pas

« Un
quoi not
des âme
les insti
glise de
tant de
ne pas tr
cer de pl
tes du se

« Et pt
breux fa
d'égoïsme
lancent et
la société
ration de
bon sens.